



APPEL A CANDIDATURE SMO 2011

4^e édition

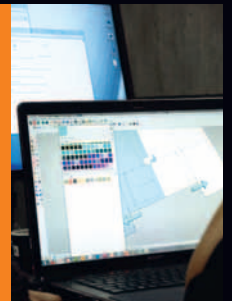
Les 48H de
**LA MAITRISE
D'OEUVRE**
Les "WORKSHOPS"



**Date et heure limite
de remise des candidatures**
➤ Vendredi 29 Juillet 2011 à 12h00

**DOSSIER
DE CANDIDATURES
et REGLEMENT**

➤ **Thématique 2011 :**
"Comment la Maîtrise
d'œuvre répond
à la problématique
d'une maison de
ville en respectant
le Grenelle 2"



Objet de la consultation

➤ **Maison de ville**

Le programme détaillé de la consultation sera communiqué uniquement aux 4 équipes finalistes sélectionnées par le jury.

➤ **Procédure**
Déroulement de la consultation, Règlement

REGLEMENT

1 ➤ Calendrier prévisionnel :

Sélection des candidatures :
Juillet 2010

Réalisation des prestations :
7 et 8 Septembre 2011

Choix de l'équipe lauréate et remise des prix :
8 Septembre 2011 15h-15h30



2 ➤ Procédure :

La présente consultation porte sur un appel d'offre fictif, dans le cadre du concours des **"Workshops"**, organisé à l'occasion du Salon Maîtrise d'Œuvre 2011.

3 ➤ Déroulement de la consultation :

La consultation se déroulera en trois phases :

- 1 • Candidature (objet du présent règlement) : Le Comité de Pilotage du Salon Maîtrise d'œuvre examine les candidatures et formule un avis motivé sur celles-ci en tenant compte des critères de sélection mentionnés dans le présent document.

À l'issue des délibérations, 4 équipes de candidats sont retenues.

- 2 • Réalisation de la prestation : les équipes finalistes travaillent sur le projet, en direct, dans l'espace ouvert dédié aux **"Workshops"**, du Salon Maîtrise d'œuvre, les **Mercredi 7 et Jeudi 8 Septembre 2011**. Leur travail s'effectuera dans les conditions prévues dans le règlement de concours spécifique qui leur sera remis pour cette phase.
- 3 • Délibération et récompense de l'équipe lauréate : Après étude des projets, le jury déterminera l'équipe gagnante et lui attribuera sa récompense au cours de la cérémonie prévue en fin de salon, le Jeudi 8 Septembre de 15h30 à 16h30.

4 ➤ Nombre de participants :

Le nombre maximum d'équipes admises à concourir sera de 4.

5 ➤ Prix du concours :

Les équipes 2^e, 3^e et 4^e se verront remettre un coffret SMARTBOX voyage gourmand au château comprenant une nuit, un dîner, un petit déjeuner pour 2 personnes, d'une valeur de 239 € ainsi que des cadeaux offerts par les partenaires des **"Workshops"**.
L'équipe lauréate recevra un prix de 1000 €. Enfin, les 4 équipes feront l'objet d'un communiqué de presse envoyé à l'ensemble de la presse professionnelle du secteur.

6 ➤ Composition du jury :

Le jury sera composé d'architectes reconnus, de responsables des organismes partenaires du salon. (Conseil de l'Ordre des architectes, l'UNSFA, l'UNTEC....)

Appel à projet

Le dossier de consultation remis à chaque candidat est composé des documents suivants :

- › le présent règlement de consultation,
- › un cadre curriculum vitae

Pour éviter la discrimination entre candidats du fait d'informations préalables, les personnes ayant participé à l'élaboration du programme ou à l'organisation de la consultation, ainsi que leurs associés groupés ou ayant des intérêts professionnels communs ne peuvent être candidats ni sous-traitants de candidats, sauf s'ils font la preuve, lors de leur soumission au présent concours que l'expérience acquise n'a pas pu fausser la concurrence.

CONDITIONS



- › Contenu du dossier de consultation
- › Conditions de la consultation
- › Contenu des plis
- › Choix des candidatures

7 › Contenu des plis

La candidature sera présentée par une équipe.

La composition des équipes ne pourra être modifiée au cours de la consultation.

Le candidat produira un dossier de candidature comprenant :

- 1 • Une déclaration de candidature présentant l'ensemble de l'équipe
Pour être valables ces documents devront être datés et signés par le mandataire.
- 2 • La justification des capacités professionnelles de l'équipe
 - › une sélection d'images présentées au format A4
 - › 1 page par projet
 - › projets maximum par membre de l'équipe
- 3 • Les CV de chaque membre de l'équipe

8 › Choix des candidatures

Les compétences suivantes sont demandées :

- › Architecture
- › Qualité Environnementale du Bâtiment
- › Etudes techniques structures

Cas de non-conformité :

Un dossier arrivé postérieurement à la date et à l'heure limite de remise des candidatures conduira à l'élimination de l'équipe.

Critères de sélection des candidatures :

L'analyse des candidatures sera faite au regard des seuls éléments fournis par les candidats.

Appel à projet

- Transmission des plis
- Renseignements complémentaires

TRANSMISSION

Les candidats devront faire parvenir leur pli dans une enveloppe cachetée contenant les pièces de la candidature visée au paragraphe 7 ci-avant.

Les plis devront parvenir sans faute à destination au plus tard au jour et à l'heure rappelés en page de garde du présent règlement, à l'adresse mentionnée ci-dessous.



freecom
events

FREECOM EVENTS

CONCOURS DES WORKSHOPS

Salon Maîtrise d'oeuvre

16 rue Jules Vallès BP 62061

69603 VILLEURBANNE - CEDEX

9 ➤ Autres mode de transmission :

- soit par la poste en recommandé avec accusé réception,
- soit par fax au 09 70 63 08 81
- soit par mail à contact@maitrisedoeuvre.fr

10 ➤ Critères d'évaluation des projets :

Les modalités d'examen des prestations seront explicitées dans le règlement spécifique à la phase de remise des prestations.

Les critères de jugement pondérés des projets sont :

- Qualités architecturales : 30 %
- Qualités fonctionnelles et prise en compte de la démarche QEB (Qualité Environnementale Bâtie et RT 2012) : 70 %



> CURRICULUM VITAE

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal..... Commune.....

Téléphone :..... e-mail.....

Fonction :

Candidat :

Diplôme :

Experience professionnelle :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Formation complementaire :

.....
.....
.....
.....

Autres :

.....
.....